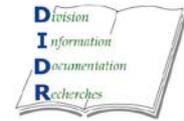


7 janvier 2016



Situation des Tutsi au Nord Kivu

Résumé : les Banyarwanda font l'objet de persécutions au Nord Kivu, dans la zone appelée le « *Petit Nord* ». Les origines de celles-ci sont anciennes mais demeurent d'actualité.

Abstract : Banyarwanda are persecuted in North Kivu, in the area called the "*Petit Nord*". The origins of these are old and still relevant.

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Cette recherche se concentre sur la communauté tutsi du Nord Kivu, et plus particulièrement des territoires de Masisi, Rutshuru, Nyiragongo et Walikale, aussi appelés le « *Petit Nord* »¹.

1. Les *Banyarwanda*

Les tutsi congolais font partie d'une communauté hétérogène appelée *Banyarwanda* qui comprend également les hutu congolais et les *Banyamulenge*. Ils sont aussi identifiés comme *rwandophones*, locuteurs du kinyarwanda ou une langue dérivée de celle-ci. Hutu et Tutsi sont présents dans le « *Petit Nord* » depuis plusieurs siècles. Les *Banyamulenge* sont quant à eux principalement présents au Sud Kivu et sont aussi considérés comme des Tutsi. Sont également présents dans le « *Petit Nord* » les Hunde, Nyanga, Tembo, Kano, Twa ou encore les Pere².

Entre 1928 et 1956, environ 150 000 Rwandais se sont installés dans le « *Petit Nord* » afin de fournir de la main d'œuvre aux colons belges. Il s'agissait principalement de Tutsi. Après 1942, ce sont majoritairement des Hutu qui sont venus vivre dans ces territoires. Après la révolution de 1959 au Rwanda et l'indépendance de ce pays en 1962, ainsi que les massacres de 1973, entre 30 000 et 50 000 Tutsi sont arrivés au Nord Kivu. En tout ce sont entre 150 et 300 000 personnes qui sont arrivées plus ou moins volontairement dans cette région³.

Les *Banyarwanda* deviennent alors la population la plus importante du « *Petit Nord* »⁴. Seules des estimations chiffrées, issues d'extrapolations et très anciennes, ont pu être trouvées. Elles avancent le chiffre de 700 à 800 000 *Banyarwanda* au Nord Kivu⁵. Les Tutsi représentent cependant toujours une minorité par rapport aux autres ethnies⁶. Toutefois, celle-ci est surreprésentée dans l'armée et très médiatisée depuis la rébellion de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) en 1996⁷.

2. Origines des persécutions

Différents facteurs complexes sont à l'origine des persécutions à l'égard des Tutsi du Nord Kivu. Ils ne seront pas tous analysés ici. On peut toutefois relever la faiblesse de l'Etat congolais, qui pousse la population à recourir à la violence comme seul moyen de se protéger, ou encore les tensions entre populations dites autochtones et les *Banyarwanda*, notamment du fait d'une pression démographique considérable sur fond de lutte pour l'accès à la terre⁸.

Dans ce contexte, la remise en cause de la nationalité des populations vues comme étrangères, dont les Tutsi, est utilisée par les multiples acteurs en présence⁹. Le flou est entretenu autour de cette question jusqu'au vote d'une loi en 1981 restreignant l'accès à la nationalité congolaise aux personnes installées sur le territoire avant 1885. Est venu s'ajouter à cela le vote d'une loi très restrictive en matière foncière, qui a abouti à un

¹ STEARNS Jason, *Nord Kivu, Contexte historique du conflit dans la province du Nord Kivu, à l'est du Congo*, Projet Usalama, Institut de la Vallée du Rift, 2012.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ PABANEL J.-L., *La question de la nationalité au Kivu*, Politique africaine n° 41, pp. 32-40, 1991.

⁶ MAFIKIRI TSONGO A., MATHIEU Paul, *Guerres paysannes au Nord-Kivu (République démocratique du Congo), 1937-1994*, Cahiers d'études africaines, vol. 38, n°150-152, 1998. *Disciplines et déchirures. Les formes de la violence*. pp. 385-416.

⁷ *Ibid.*

⁸ STEARNS Jason, *op.cit.*

⁹ Global Security, *DR Congo-People*, s.d.

déchaînement de violences à l'égard des *Banyarwanda*¹⁰, cristallisant les frustrations des populations dites autochtones. Les tensions se sont accentuées avec l'arrivée au Nord Kivu d'un million et demi de Hutu rwandais suite au génocide de 1994¹¹.

Les Tutsi sont perçus comme responsables des deux grandes guerres qui ont suivi le génocide rwandais, en 1996-97 et 1998-2002 en RDC¹². Le sentiment anti-banyarwanda a mué en sentiment anti-tutsi en particulier suite aux deux guerres précédemment évoquée. L'implication des tutsi congolais dans des mouvements rebelles comme l'AFDL, le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), ou encore le M23 (soutenus par le Rwanda), qui ont déstabilisé la République démocratique du Congo (RDC), a abouti à la méfiance des autres ethnies vis-à-vis des tutsi congolais. L'ensemble de ces facteurs a conduit à de graves violences à l'égard de cette population¹³. Par ailleurs à partir de 1994, les Tutsi congolais deviennent la cible de groupes armés nouvellement installés en RDC, à savoir les *Interahamwe* et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), composés de Hutu rwandais¹⁴.

3. Actualité des persécutions

Le sentiment anti-tutsi en RDC, et plus largement anti-rwandais, est « *indéniable* »¹⁵.

Suite à l'avènement du M23, les théories conspirationnistes par rapport à la volonté du Rwanda de créer un « *Tutsiland* » en République démocratique du Congo ont été réactivées¹⁶. Dès lors, de nombreux tutsi ont craint des représailles et ont fui le pays. Cependant, aucune attaque les visant particulièrement n'a été répertoriée¹⁷. Il semble que dans le contexte d'instabilité régnant au Nord Kivu, toutes les communautés soient victimes des groupes armés en présence¹⁸.

¹⁰ STEARNS Jason, *op.cit.*

¹¹ Global Security, *op.cit.*

¹² Immigration and Refugee Board of Canada, *Democratic Republic of Congo: Treatment of Congolese Tutsis (Banyamulenge) from the East in the western and southern parts of the country, mainly in Kinshasa and Lubumbashi; whether Banyamulenge are specifically singled out by the general population and by government authorities because of their ties to the rebel movements for whom they are believed to be spies (December 2005)*, 12 December 2005.

¹³ Global Security, *op.cit.*

¹⁴ Human Rights Watch, *Forced to Flee: Violence Against the Tutsis in Zaire*, 01/07/1996.

¹⁵ *Courrier International*, STEARNS Jason à propos de l'article « Tutsis, rentrez chez vous », paru initialement dans *Le Potentiel*, 27/08/2013.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ N'SENGA Jean-Mobert, « RDC : Pourquoi les Tutsi congolais fuient-ils vers le Rwanda ? », *Musabyimana.net*, 31/12/2012.

¹⁸ Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, *Situation des droits de l'homme et activités du Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo*, 27/07/2015.

Bibliographie

(Les sites web mentionnés ci-dessous ont été consultés en janvier 2016)

Rapports

Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, *Situation des droits de l'homme et activités du Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo*, 27/07/2015.

http://monusco.unmissions.org/Portals/MONUC-French/OHCHR%20Situation%20des%20droits%20de%20l%27homme%202014-2015.pdf?bcsi_scan_96404f7f6439614d=0&bcsi_scan_filename=OHCHR%20Situation%20des%20droits%20de%20l%27homme%202014-2015.pdf

STEARNS Jason, *Nord Kivu, Contexte historique du conflit dans la province du Nord Kivu, à l'est du Congo*, Projet Usalama, Institut de la Vallée du Rift, 2012.

www.refworld.org/pdfid/51d3d52b4.pdf

Immigration and Refugee Board of Canada, *Democratic Republic of Congo: Treatment of Congolese Tutsis (Banyamulenge) from the East in the western and southern parts of the country, mainly in Kinshasa and Lubumbashi; whether Banyamulenge are specifically singled out by the general population and by government authorities because of their ties to the rebel movements for whom they are believed to be spies (December 2005)*, 12/12/2005.

<http://www.refworld.org/docid/45f1471119.html>

MAFIKIRI TSONGO A., MATHIEU Paul, *Guerres paysannes au Nord-Kivu (République démocratique du Congo), 1937-1994*, Cahiers d'études africaines, vol. 38, n°150-152, *Disciplines et déchirures. Les formes de la violence*, pp. 385-416., 1998.

http://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1998_num_38_150_1808

Human Rights Watch, *Forced to Flee: Violence Against the Tutsis in Zaire*, 01/07/1996.

<http://www.refworld.org/docid/3ae6a8200.html>

PABANEL J.-L, *La question de la nationalité au Kivu*, Politique africaine n° 41, pp. 32-40, 1991.

<http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/041032.pdf>

Global Security, *DR Congo-People*, s.d.

<http://www.globalsecurity.org/military/world/congo/people.htm>

Médias

Courrier International, STEARNS Jason à propos de l'article « Tutsis, rentrez chez vous » article paru initialement dans *Le Potentiel*, 27/08/2013.

<http://www.courrierinternational.com/article/2013/05/30/tutsis-rentrez-chez-vous>

N'SENGA Jean-Mobert, « RDC: Pourquoi les Tutsi congolais fuient-ils vers le Rwanda ? », *Musabyimana.net*, 31/12/2012.

<http://www.musabyimana.net/2012/12/31-rdc-pourquoi-les-tutsi-congolais-fuient-ils-vers-le-rwanda/>